

les
5 MINUTES
de
L'OBSERVATOIRE DES
MOBILITES DE L'AIRE
GRENOBLOISE

POINT D'INFORMATION SUR L'OBSERVATOIRE DE
LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS

**BILAN DES ACCIDENTS
2023**



Les objectifs de l'observatoire de la sécurité des déplacements

➤ Un observatoire animé depuis 2007 par le SMMAG

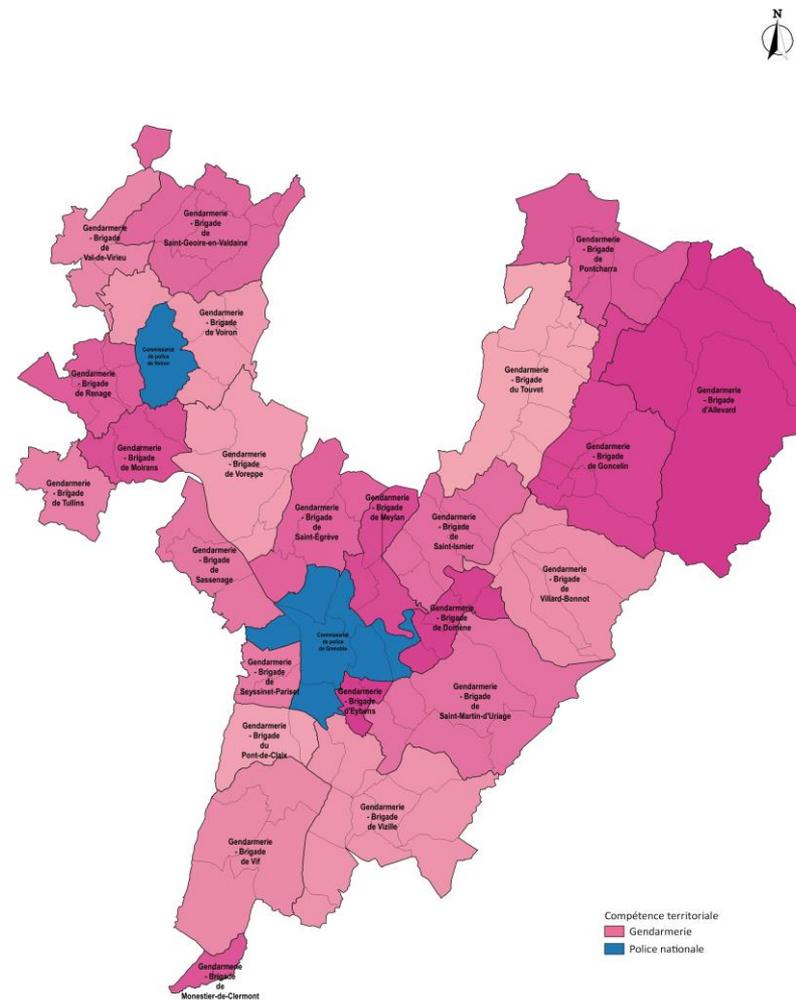
- ✓ Signature d'une convention partenariale en 2008 entre le SMMAG, la Métropole, le Préfet, le Procureur de la République et le Président du Conseil Départemental
- ✓ Convention avec l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (Ministère de l'Intérieur) en 2021 pour la mise à disposition au SMMAG du fichier national des accidents

➤ Objectifs

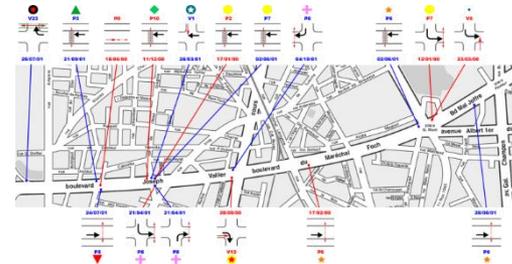
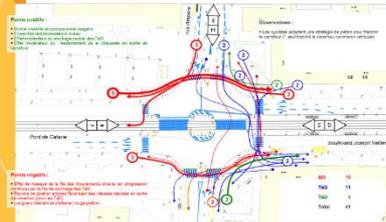
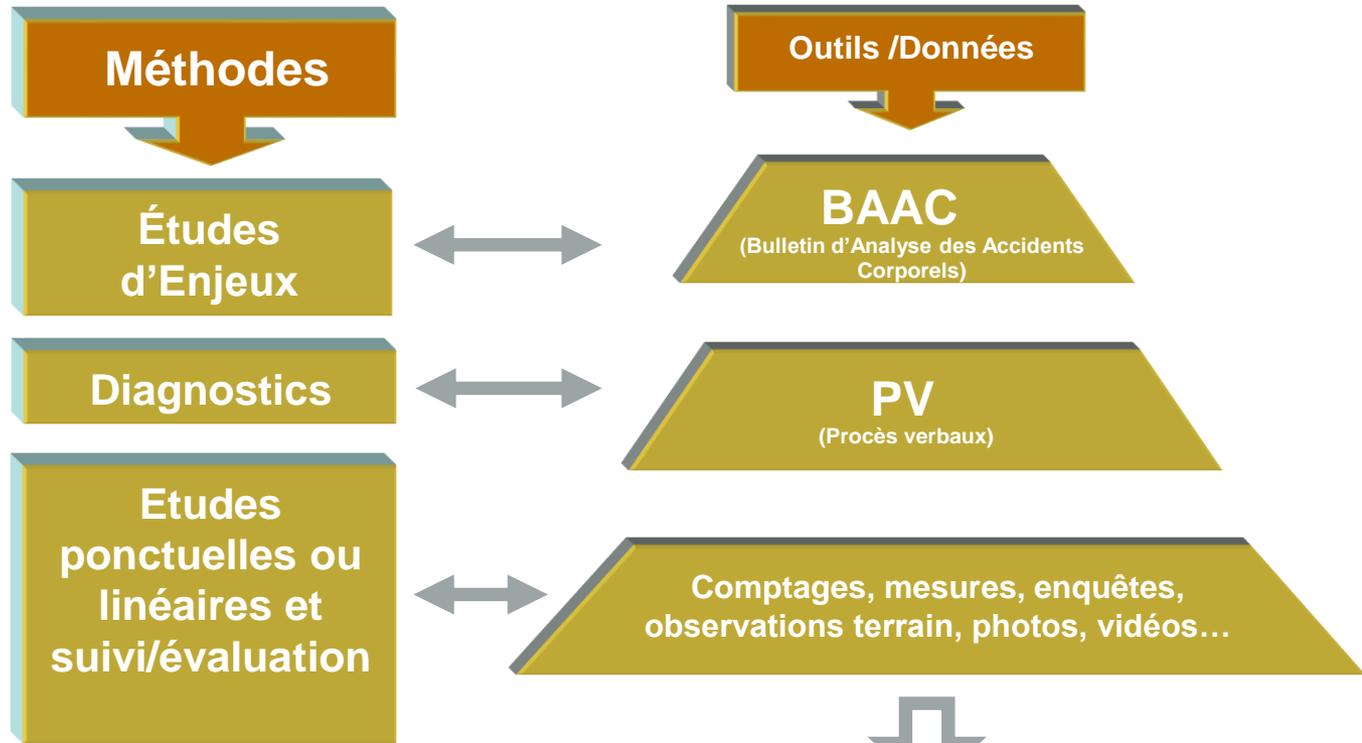
- ✓ Produire régulièrement des bilans détaillés de l'accidentologie
- ✓ Orienter les axes d'actions des politique de mobilité
- ✓ Cibler/prioriser les aménagements à réaliser en priorité aux points noirs les plus accidentogènes
- ✓ Répondre ponctuellement à des questions particulières en matière de projets, d'observation et d'évaluation

➤ Des analyses statistiques et cartographiques sur plus de 20 ans réalisées historiquement à l'échelle de la métropole grenobloise et maintenant disponible à l'échelle du SMMAG

Compétence territoriale gendarmerie et police nationales sur le territoire du SMMAG



Les outils de l'observatoire





Des orientations pour améliorer la sécurité des déplacements

- **Pour améliorer la sécurité des déplacements, cinq grandes orientations délibérées par la Métropole et le SMMAG en juin et en juillet 2018 et des enjeux inscrits dans le PDU 2030 de l'agglomération grenobloise (adopté le 07/11/19) :**
 1. Conforter le rôle de l'observatoire partenarial de la sécurité des déplacements
 2. Intégrer les enjeux de sécurité des déplacements dans tous les projets, dès leur conception, en cohérence avec le guide métropolitain des espaces publics et de la voirie
 3. Traiter les secteurs accidentogènes
 4. Communiquer sur le code de la rue, en vue de modifier durablement les comportements
 5. Anticiper les nouvelles technologies au service de la sécurité des déplacements

- **Des orientations déclinées dans un plan d'actions (13 actions)**

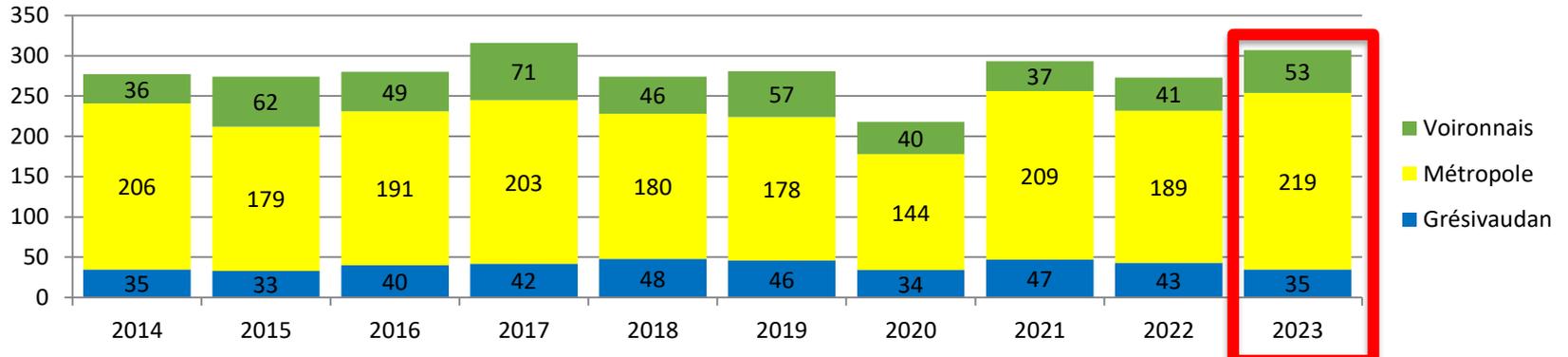
Exemples :

 - ✓ Réaliser des bilans annuels détaillés sur la sécurité des déplacements
 - ✓ Agir sur les points noirs d'accidentalité
 - ✓ Renforcer la sécurisation des traversées piétonnes à proximité des principaux pôles d'échanges de transport en commun ...

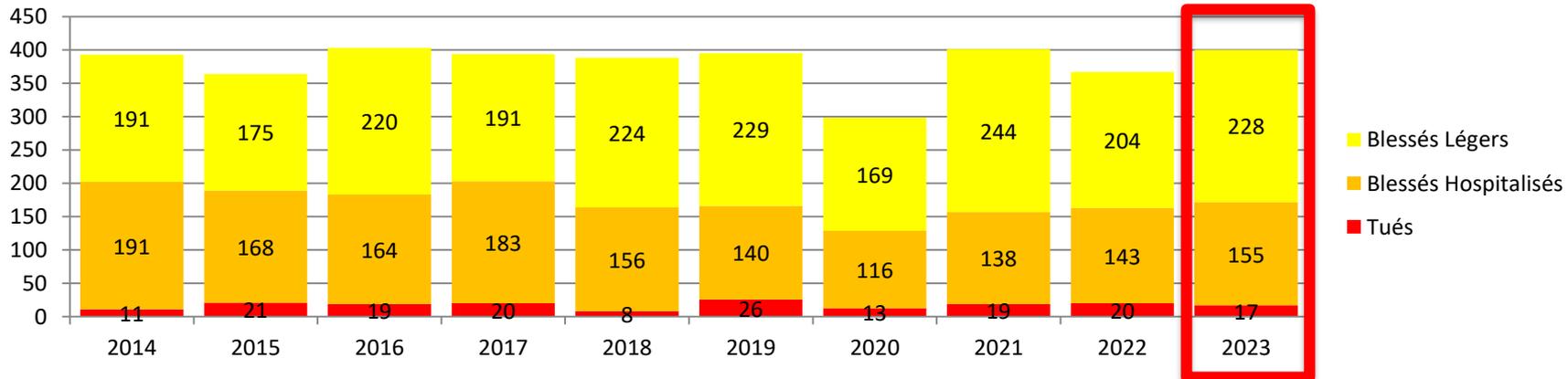
- **La sécurité des déplacements un des 8 objectifs fondateurs du PDM 2035 (validé par le COPIL du PDM du 6 juillet 2023)**

Accidents et victimes tous modes par an de 2014 à 2023

Evolution du nombres d'accidents (tous modes)



Evolution annuelle du nombre de victimes (tous modes) selon la gravité



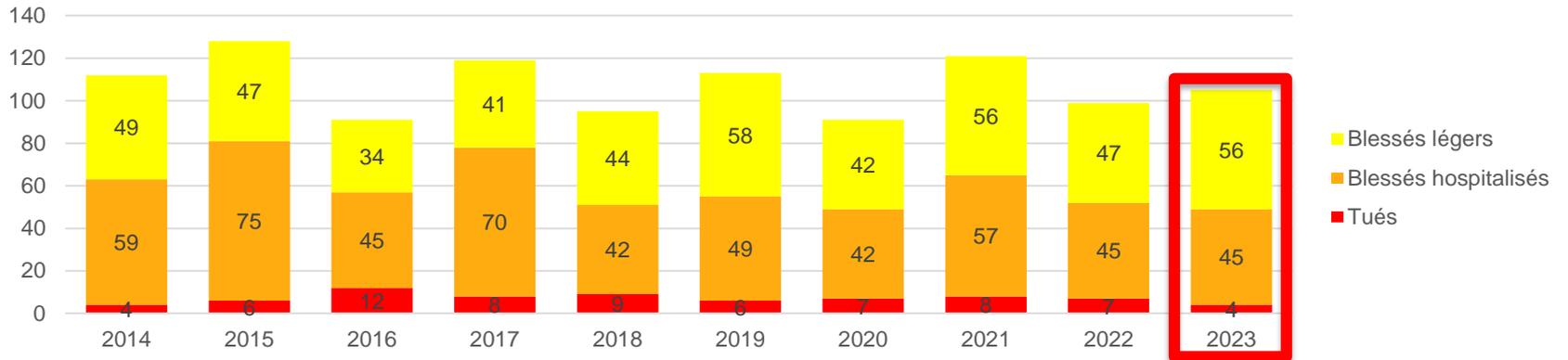
- Sur les 10 dernières années, 2793 accidents et 3803 victimes sur le territoire du SMMAG, dont 174 décès
- On observe une relative stagnation du nombre d'accidents et de victimes entre 2014-2019 et une baisse en 2020 liée à la pandémie.
- On observe une légère progression du nombre de victimes en 2021 et une tendance à la hausse des hospitalisations sur la période 2021-2023



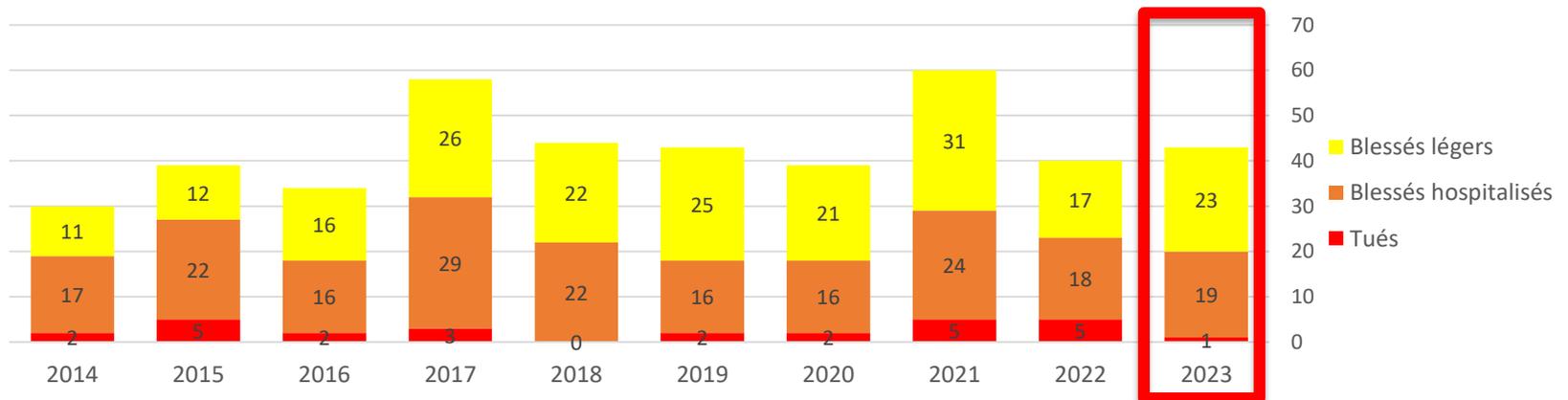
Zoom sur les modes vulnérables - Périmètre SMMAG

Accidents impliquant un piéton et vélos par an de 2014 à 2023

Evolution annuelle du nombre de victimes (**piétons**) selon la gravité



Evolution annuelle du nombre de victimes (**cyclistes**) selon la gravité

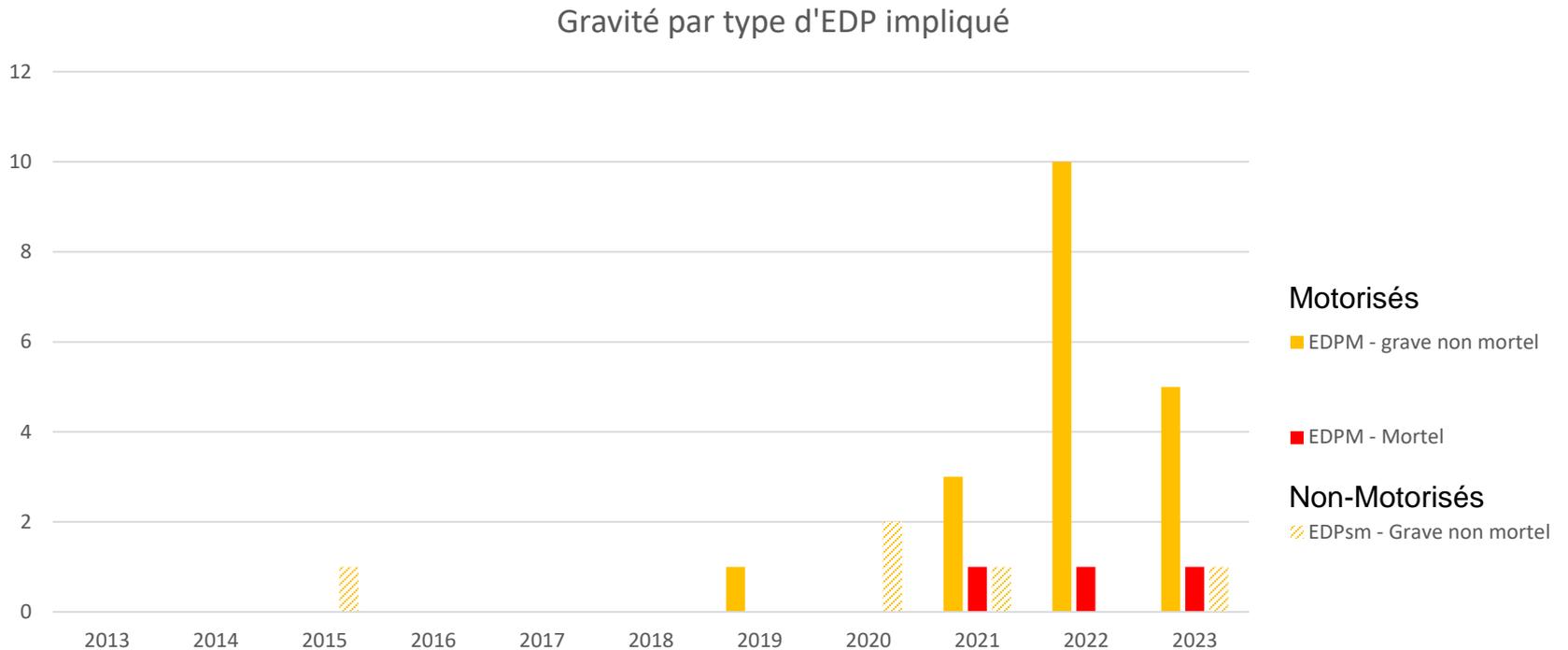


- Une évolution de la gravité des accidents à vélo encourageante au regard de la hausse de la pratique du vélo sur la période (2014-2023 +70% de flux vélos sur les 5 compteurs historiques)



Zoom sur les modes vulnérables - Périmètre SMMAG

Focus EDP (Engins de Déplacements Personnels)

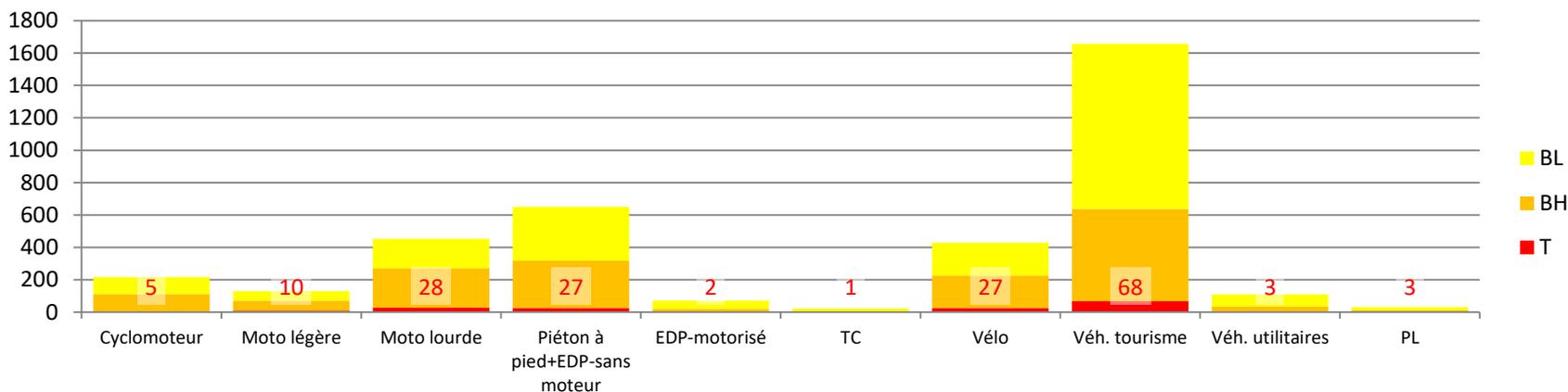


- Légère stabilisation des décès en EDP sur le territoire SMMAG
- le décès de 2021 concernait un piéton heurté par un EDPM sur les boulevards grenoblois
- Le décès de 2022 concernait un véhicule utilitaire qui a heurté un EDPM à SMV le Av. Général Leclerc
- Le décès de 2023 à eu lieu à Champ sur Drac sans conflit avec d'autres modes de déplacements (seul sur route mouillée)

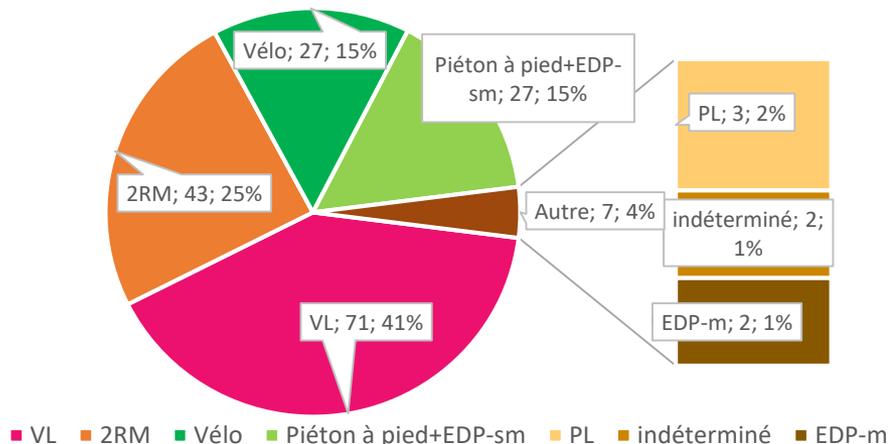
Zoom sur la gravité des accidents par mode de déplacements

Périmètre SMMAG de 2014 à 2023

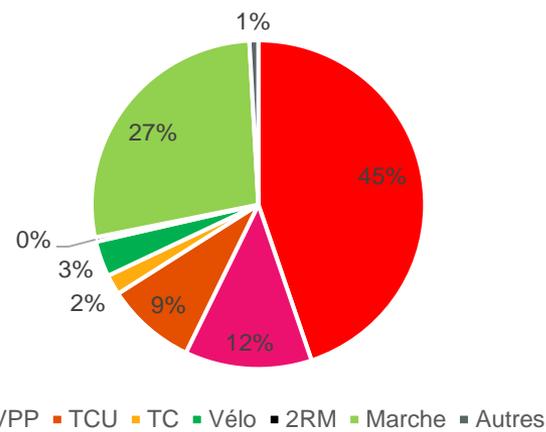
Répartition de la gravité des accidents par mode de déplacement des usagers - Périmètre SMMAG 2014-2023



Répartition des tués par modes sur la période



Parts modales (EMC2 2020 SMMAG)



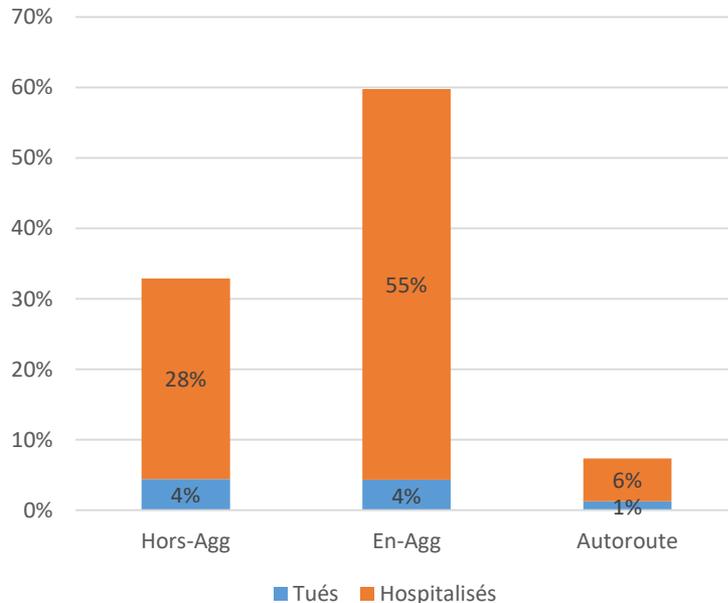
- Sur la décennie 2013-2023 le nombre de tués usagers de véhicules de tourisme représente 41% des tués tous usagers confondus
- 30% des tués étaient des usagers des modes doux (15% piétons + EDP-sans moteur ; 15% Vélo)



Zoom sur le milieu des accidents - Périmètre SMMAG

Focus agglo/Hors agglo

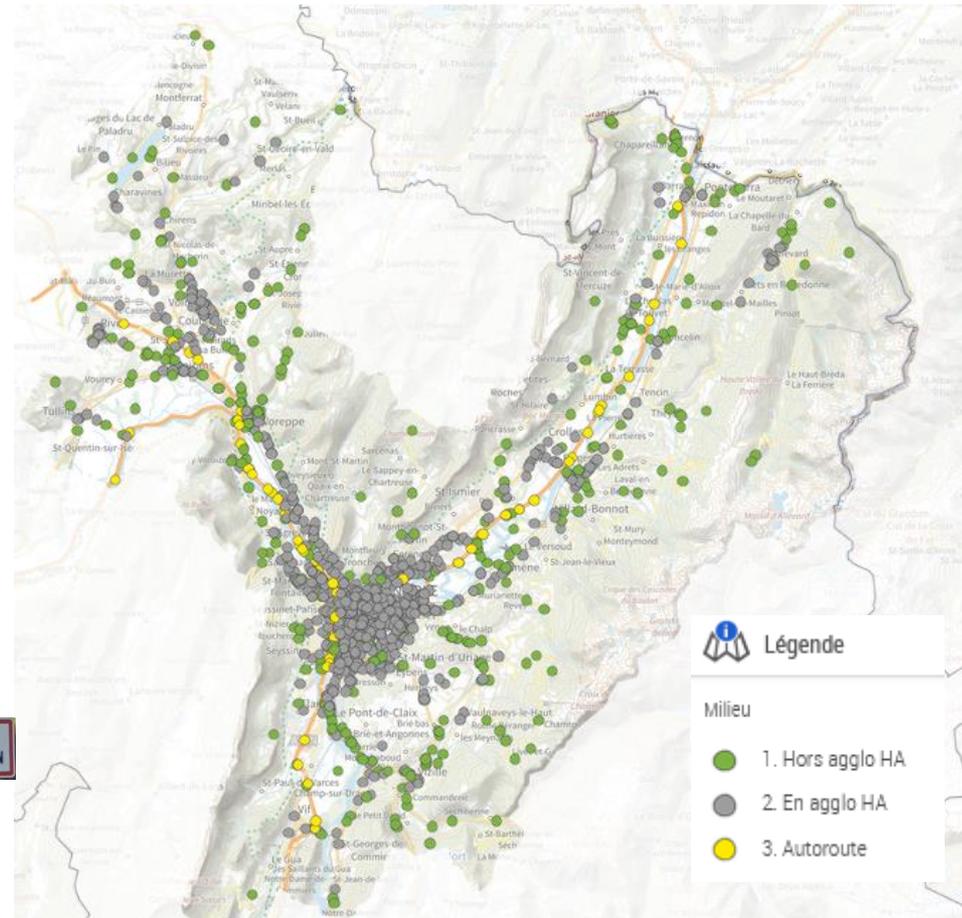
Répartition des victimes (tués + Hospitalisés)
par gravité et par milieu
2014-2023 - périmètre SMMAG



L'agglomération, au sens du code de la route, est un "espace sur lequel sont groupés des immeubles bâtis rapprochés et dont l'entrée et la sortie sont signalées par des panneaux placés à cet effet le long de la route qui le traverse ou qui le borde".



Localisation et typologie du milieu des accidents / 2019-2023
Données de géolocalisation incomplètes avant 2019



- Sur le territoire du SMMAG 59% des victimes d'accidents ont lieu en agglomération
- La mortalité quant à elle, est répartie à part égale Agglo/hors agglo

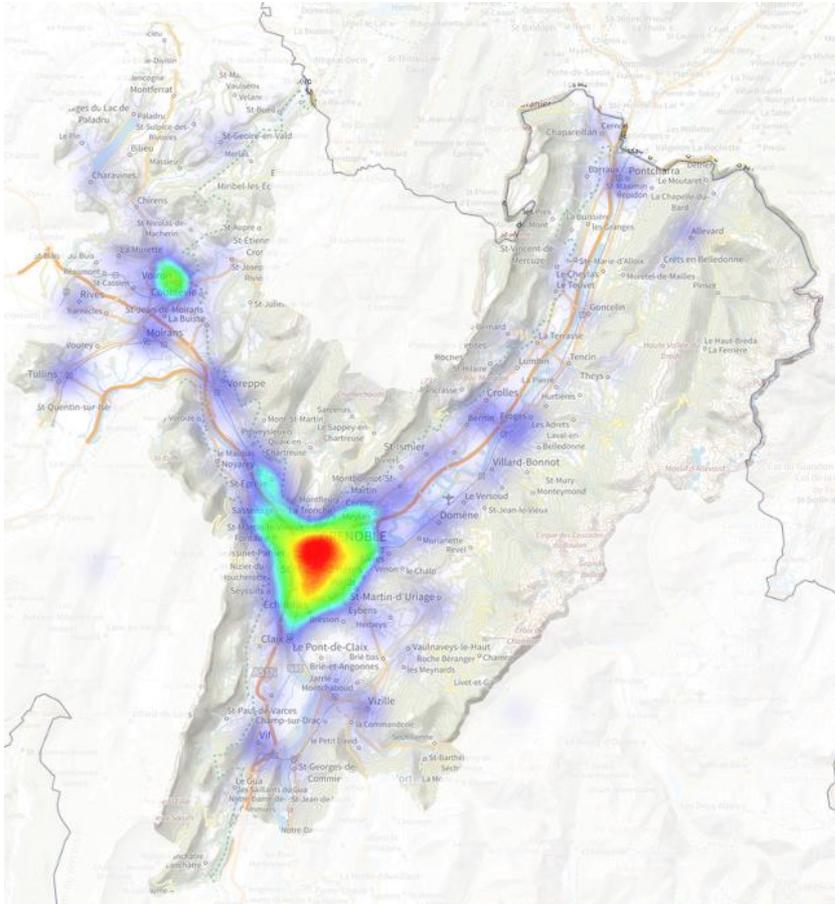


Zoom sur le milieu des accidents - Périmètre SMMAG

Focus aggro/Hors aggro

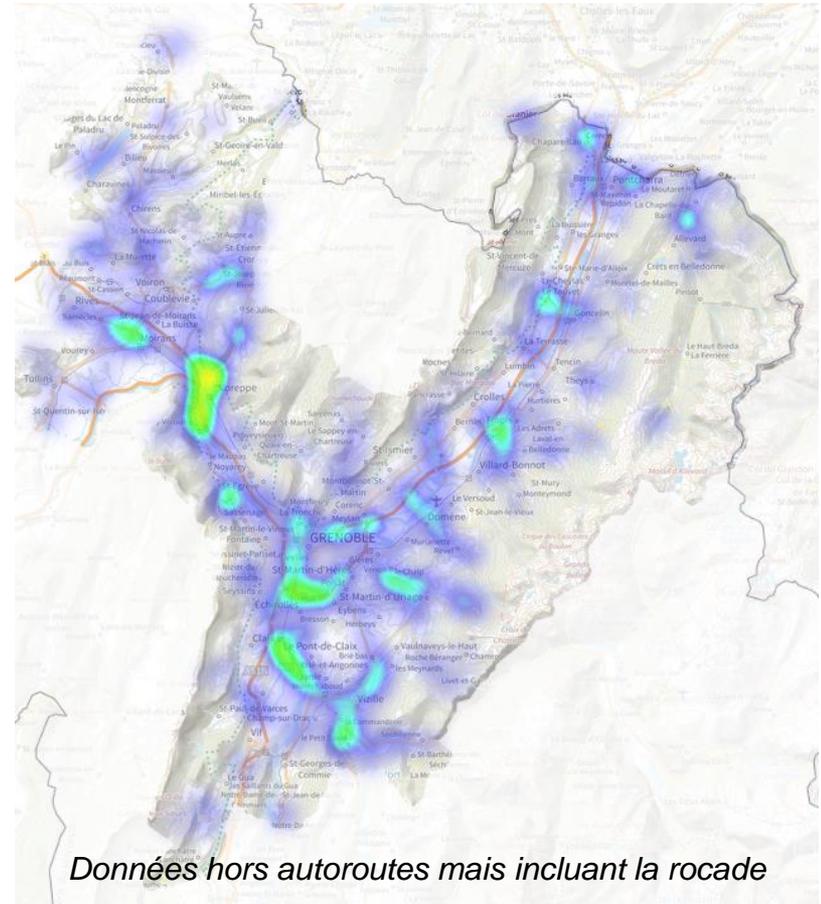
Carte de chaleur des accidents
en agglomération - 2019 - 2023

Données de géolocalisation incomplètes avant 2019



Carte de chaleur des accidents
hors agglomération - 2019 - 2023

Données de géolocalisation incomplètes avant 2019



Données hors autoroutes mais incluant la rocade

Source : SMMAG / ONISR / Traxy



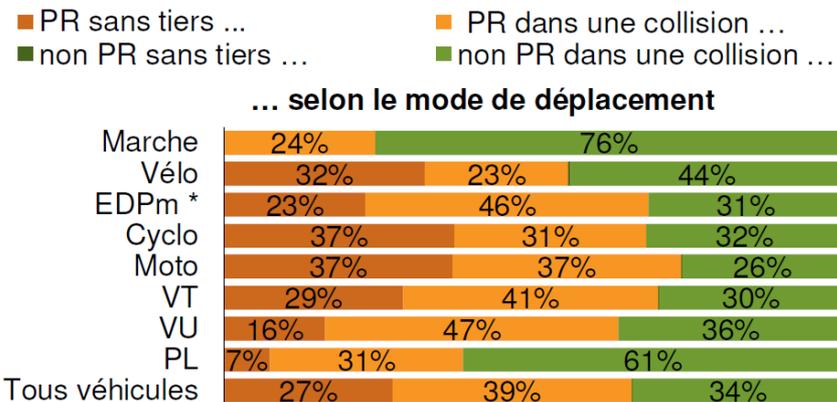
Zoom sur les présumés responsables –Echelle nationale

Analyse de l'observatoire nationale

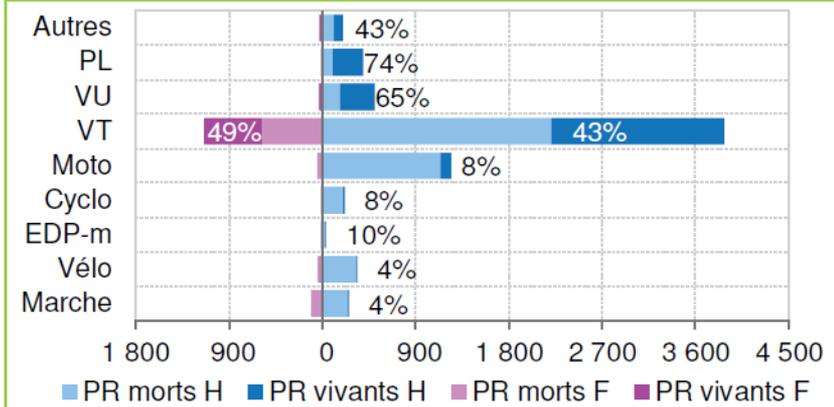
Analyse nationale de l'ONISR :

- 3 267 personnes décédées sur la route en 2022,
 - 61% étaient Présumés Responsables (PR) de leur accident.
 - 39 % des personnes tuées l'ont été par la faute d'un autre usager impliqué dans l'accident.
- ✓ 84% PR sont des hommes
 - ✓ 25% des PR sont âgés entre 18 et 30 ans
 - ✓ Plus de la moitié des PR décèdent, un quart est indemne.

Part des conducteurs et piétons présumés responsables (PR) dans les accidents mortels...



Répartition des présumés responsables vivants ou morts selon le sexe pour la période 2020-2022



PR en EDP-m : faibles effectifs, à utiliser avec précaution



Des actions et des campagnes de communication autour de la sécurité des déplacements



Exemple fin 2023 de la campagne de communication du SMMAG mettant l'accent sur la sécurité de tous les modes de déplacements...

